



**RÉGION  
AUVERGNE- RHÔNE-  
ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N° 84-2025-225

PUBLIÉ LE 13 AOÛT 2025

# Sommaire

## **38\_REC\_Rectorat de l'Académie de Grenoble / Division des examens et concours**

84-2025-07-01-00057 - arrêté Jury DNB session juin 2025 (2 pages)

Page 3



**Pôle du collège**

Réf N° DECPOLECOLLEGE/DNB/XIII/25/208

Affaire suivie par :

Damien ANCRENAZ

Tél : 04 56 52 77 90

Mél : damien.ancrenaz@ac-grenoble.fr

Rectorat de Grenoble

7, place Bir-Hakeim CS 81065

38021 Grenoble Cedex 1

## **ARRÊTÉ**

### **N° DECPOLECOLLEGE/DNB/XIII/25/208 du 1<sup>er</sup> juillet 2025**

#### **relatif à la composition du jury de délibération pour le diplôme national du brevet (DNB) session de juin 2025**

VU le code de l'Éducation,

VU le décret n° 87-32 du 23 janvier 1987 instituant le diplôme national du brevet,

VU le décret n° 2015-372 du 31 mars 2015 relatif au socle commun de connaissances, de compétences et de culture,

VU l'arrêté du 27 novembre 2017 modifiant l'arrêté du 31 décembre 2015 relatif aux modalités d'attribution du diplôme national du brevet,

VU la note de service n° 2017-172 du 22 décembre 2017 relative aux modalités d'attribution du diplôme national du brevet,

**Article 1 :** Le recteur de l'académie de Grenoble fixe la date du jury de délibération académique du diplôme national du brevet, pour l'académie de Grenoble, au titre de la session de juin 2025, au lundi 7 juillet 2025 à 14h30.

**Article 2 :** Il revient au service du rectorat de la division des examens et concours de procéder à l'organisation générale de l'examen pour tous les départements de l'académie de Grenoble.

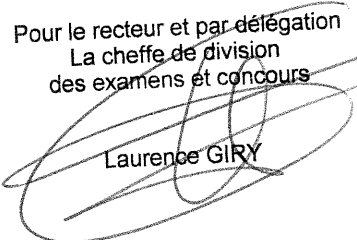
**Article 3 :** Le diplôme National du Brevet est délivré par un jury académique dont les membres sont désignés ci-dessous :

M.	COUX François	DSDEN de la Savoie Inspecteur d'académie – Directeur académique des services de l'éducation nationale	Président
Mme	CARLUCCI Cinzia	Doyenne des IA-IPR	Membre
Mme	COTTET-DUMOULIN Agnès	Doyenne des IEN-EG-IO	Membre
M.	CALVO Stéphane	IA-IPR Histoire-Géographie	Membre
Mme	DEMEMES Joëlle	IA-IPR Lettres	Membre
Mme	HUMBLET Laure	IA-IPR Lettres	Membre
Mme	BEAL Caroline	IA-IPR Mathématiques	Membre
Mme	BOISBOUVIER Annie	IA-IPR Sciences et vie de la Terre	Membre

M.	GREBER Matthieu	IA-IPR Physique-Chimie	Membre
M.	STEINER Sébastien	IA-IPR Physique-Chimie	Membre
M.	LARGE Claude	IEN ET-EG Mathématiques Physiques-Chimie	Membre
Mme	KALONJI Emmanuelle	IEN ET-EG Lettres Histoire	Membre
M.	JACQ Guillaume	IEN ET-EG Lettres Histoire	Membre
M.	Pierre MOUTONS	IEN ET-EG Sciences et Techniques industrielles	Membre
Mme	JEANNIN Annie-Laure	Principale du collège Jules Valles à FONTAINE	Membre
M.	VESSAT Régis	Principal au collège Jean Monnet à ST JORIOZ	Membre
M.	MAYRAS Florian	Principal du collège Europa à MONTELIMAR	Membre
Mme	ROBIN Stéphanie	Directrice du collège Sacré-Cœur à ANNONAY	Membre
Mme	SETA Clémentine	Principale au collège Henry Bordeaux à COGNIN	Membre

**Article 4** : La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

**Le recteur de l'académie**

Pour le recteur et par délégation  
 La cheffe de division  
 des examens et concours **Philippe Dulbecco**  
  
 Laurence GIRY